

Projet de réponse à Joel Marivain - Maire de Kerfourn - Morbihan - 859 habitants

Lettre du 25/01/2022 à Christian Laurut (en rouge le texte du maire):

Bonjour Monsieur,

Je dois vous faire part de mon évolution sur les sollicitations des candidats à la présidentielle. Au début de mon engagement au service des autres, j'ai pensé à une expression démocratique mais le nombre excessif de candidature brouille la compréhension des citoyens sur les enjeux de la nation et engendre abusivement des discours d'estrades ou de plateaux sans se préoccuper de devoir gouverner le pays.

Est ce que la communication sur les réseaux sociaux favorise le bien commun ? Est ce que la remise en cause de tout le système apporte une solution à tous les problèmes. Je ne le pense pas.

Je constate un repli sur des exigences personnelles avec un oubli total des impératifs collectifs. La recherche du compromis est pourtant la meilleure solution démocratique.

Je déclinerais donc toutes les demandes d'entités dans l'incapacité de gouverner notre pays. Je pense que c'est votre cas. Je considère donc, aujourd'hui, que les citoyens de ce pays doivent choisir un projet de gouvernement en limitant les revendications individualistes ou restreintes. Je m'interroge dans votre programme sur le financement des besoins essentiels alors que vous prônez la baisse de l'activité globale. J'entends tout le temps des besoins supplémentaires à financer très souvent par des fonds publics.

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre de ma recherche de parrainages pour l'élection présidentielle d'avril 2022, j'ai envoyé à la plupart des maires de France mon programme, celui du Parti pour l'après croissance, que voici, ainsi que ce petit prospectus,

sous forme numérique, naturellement puisque nous n'avons pas les moyens financiers nous permettant de payer le coût de plusieurs milliers d'impression papier et d'affranchir les envois postaux correspondants.

Certains maires nous ont répondu, par des courriers de teneurs diverses dont l'un toutefois a particulièrement retenu notre attention pour les propos emblématiques et particulièrement représentatifs de la mentalité des élus auxquels la constitution française a attribué le rôle majeur dans le

processus de désignation du président de la république.

Nous avons donc décidé, en mon nom et celui du PPAC, de faire une réponse publique à ce maire.

Voici, pour commencer, le texte intégral de son courrier

=====
Je dois vous faire part de mon évolution sur les sollicitations des candidats à la présidentielle.

Au début de mon engagement au service des autres, j'ai pensé à une expression démocratique mais le nombre excessif de candidature brouille la compréhension des citoyens sur les enjeux de la nation et engendre abusivement des discours d'estrades ou de plateaux sans se préoccuper de devoir gouverner le pays.

=====
La formule « mon engagement au service des autres » est bien connue pour être largement employée par les élus de la république, mais elle n'en est pas moins porteuse d'une certaine ambiguïté. En premier lieu et sur la forme, nous pourrions nous interroger sur la raison qui vous pousse à rappeler de façon solennelle cet engagement à votre interlocuteur en exergue d'un raisonnement qui vise à le dénigrer par la suite. Cette technique est également bien connue pour être utilisée par certains élus qui, soumis à une contradiction citoyenne, tentent de se mettre sur une marche plus haute que leur interlocuteur sur l'escalier de la vertu républicaine.

Sur le fond, nous autres citoyens de base, qui sommes soumis aux règles coercitives édictées par un groupe retreint d'élus, et plus particulièrement au plan local aux arrêtés municipaux ayant force de loi, ne sommes pas forcément convaincus que vous soyez au service des « autres », sauf à nous préciser le contenu exact de ce contingent des autres ?

Qui sont ces autres, au **service** desquels vous dites que vous êtes ?

Sont-ce les habitants de la cité que vous administrez ? Alors dans ce cas, il ne faut pas dire « les autres », mais tout simplement mes concitoyens locaux.

Mais peut être pensez-vous que ces « autres » sont en réalité tous les autres français ? Ce serait par là faire montre d'une ambition quelque peu démesurée et nous ne saurions l'imaginer ?

Par ailleurs, il nous semble que l'emploi de cette formule vous expose à un

risque que vous n'avez sans doute pas mesuré, c'est celui que certains opposants locaux ne traduisent **votre engagement au service des autres** par un engagement au service de **certains autres**, par exemple au service de clans ou groupe de pression restreint et que vos décisions coercitives ne soient entachées de cette allégeance. C'est pourquoi, nous vous conseillons donc d'éviter ce genre de formule à l'avenir, dans votre propre intérêt et afin de vous préserver de telles interprétations.

Sur le fond encore, il est bien vrai que vous êtes **au service** des habitants de la cité dont vous êtes le maire, et nous vous conseillons de le rappeler plus souvent que certains maires ne le font généralement, et cela puisque vous semblez mettre l'accent sur votre souci démocratique, de le rappeler plus souvent afin de ne pas laisser certains esprits malveillants penser que ce sont au contraire, les habitants de la cité qui sont à votre service.

Quant au terme « **engagement** » que vous employez, il paraît quelque peu inapproprié car il évoque, en première analyse une volonté désintéressée de don de soi excluant toute forme de rémunération et de reconnaissance, peu compatible, nous semble-t-il, avec la réalité de la fonction de maire qui est objectivement fondée sur la recherche de reconnaissance et de la notoriété par la voie de l'élection.

En résumé, une formulation de type **au début de ma carrière de politicien professionnel** au lieu de « Au début de mon engagement au service des autres », nous paraît définir plus exactement la période de votre vie à laquelle vous faites référence.

=====
le nombre excessif de candidature brouille la compréhension des citoyens sur les enjeux de la nation et engendre abusivement des discours d'estrades ou de plateaux sans se préoccuper de devoir gouverner le pays
=====

Nous retrouvons ici pêle-mêle toute la panoplie des arguments type de l'oligocratie pour discréditer la véritable démocratie citoyenne.

Mais une première mise au point s'impose afin de ne pas falsifier la compréhension ultérieure de notre propos, cette mise au point concerne le terme oligocratie que nous employons pour désigner le système dont vous êtes l'un des représentants. Ce terme d'oligocratie, qui peut possiblement vous choquer ne contient, dans notre propos, aucune connotation péjorative, ou encore moins insultante, mais répond au souci de désigner

très exactement et étymologiquement l'exercice du pouvoir par un groupe restreint. Oligocratie, de même que Démocratie vient de l'association deux mots grecs, oligos (le petit nombre) et kratein (commander) pour oligocratie cad l'exercice du pouvoir par un groupe restreint ce qui très exactement le cas du système politique français actuel et démos (le peuple) et kratein pour démocratie, cad l'exercice du pouvoir par le peuple dans son ensemble.

C'est ainsi que lorsque nous disons que vos arguments sont ceux de l'oligocratie, nous voulons seulement signifier qu'ils ne sont pas ceux des promoteurs de la démocratie, que nous sommes, c'est à dire les partisans d'un système d'organisation sociétal (à créer..) où c'est l'ensemble des citoyens qui possède le monopole exclusif de la fabrication des règles coercitives.

C'est ainsi que lorsque vous suggérez que le nombre excessif de candidature brouille la compréhension des citoyens, vous reproduisez ni plus ni moins, mais sous une autre forme, le fameux argument utilisé par Emmanuel-Joseph Sieyès lors de la séance du 9 septembre 1789 de l'Assemblée nationale constituante pour justifier de l'abandon de l'idéal démocratique et de son remplacement par ce qu'il dénommait le « gouvernement représentatif », appellation initiale qui se transformera peu après en « démocratie représentative ».

Cet argument était le suivant : mes chers amis, nous avons fait la révolution pour que le peuple fasse lui même les lois, mais voyez-vous mes chers amis, nous avons un problème, car le peuple n'a ni assez d'instruction, ni assez de temps libre pour s'occuper de faire les lois, c'est pourquoi je suggère que les lois soient faites par un petit groupe choisi entre nous et dénommé : le gouvernement représentatif »,etc., etc.

Il est à parier que, 230 ans plus tard, un autre Emmanuel ne dirait pas autre chose et vous même, Monsieur le Maire, vous ne dites pas autre chose en prétendant que **le nombre excessif de candidature brouille la compréhension des citoyens**. Car, en réalité, qui êtes-vous pour parler à la place de ces citoyens qui, selon vous et selon Sieyès il y a 230 ans, ne seraient pas capables de comprendre les enjeux de la nation ?

Qui êtes-vous pour décider qu'un nombre de candidats est excessif ou non excessif ?

Et pouvez-vous nous dire, selon vous, ce que c'est qu'un nombre excessif et ce qu'est qu'un nombre acceptable ?

D'ailleurs savez-vous le nombre exact de citoyens qui sont candidats à cette élection présidentielle ? Il est probable que non, puisqu'il n'existe pas de liste officielle et que la déclaration de candidature à l'élection présidentielle, au contraire de l'élection législative, ne fait pas l'objet d'une quelconque inscription administrative ? Ce n'est qu'une liste flottante, une liste amiable en quelque sorte

Et pouvez-vous nous dire, monsieur le Maire, très exactement combien de candidats vous ont contacté pour solliciter votre parrainage ? Il est probable également que pourrez pas nous le dire, et sans doute parce que vous ne **voudrez** pas nous le dire.

En réalité, dans une société adulte, les citoyens sont tout à fait aptes à faire eux-même le tri entre les différentes candidatures, et quelque soit leur nombre, pour peu, bien entendu, que celles-ci soient présentées sous une forme standardisée et sur une plateforme collective librement accessible par le citoyen ordinaire et suffisamment de temps à l'avance.

Si vous avez bien lu notre programme, c'est précisément ce que nous proposons !

Mais ce n'est pas tout, car vous dites aussi : Vous dites que ce nombre de candidatures, que vous qualifiez arbitrairement d'excessif, non content de brouiller la compréhension de citoyens, qui ne vous paraissent pas plus évolués que ceux de la fin du 18ème siècle et que méprisait copieusement le père de la démocratie représentative, vous dites que **ce nombre excessif engendre abusivement des discours d'estrades ou de plateaux sans se préoccuper de devoir gouverner le pays.**

engendre abusivement !!... Avec tout le respect que nous vous devons, M.le maire, nous ne pouvons vous laisser énoncer une telle sentence .

Qui êtes-vous pour décréter que le discours de tel ou tel candidat est abusif ? A-t-il transgressé une loi sur la liberté d'expression ? A-t-il proféré une insulte ou une calomnie ? Nous nous permettrons de vous rappeler l'article 11 de la DDHC, partie intégrante de notre constitution qui stipule que La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Nous vous demandons donc d'énoncer clairement les cas déterminés par la Loi qui confèreraient un caractère abusif au discours de tel ou tel candidat.

Convaincus que vous ne répondrez pas à cette demande, et à moins que vous nous détrompiez sur ce point, nous vous conseillons à l'avenir de manier avec plus de discernement le délicat concept d' « **abus** », au risque de vous voir, en retour, voir attaqué en tribunal administratif pour **abus de pouvoir**.

Mais continuons : vous dites que ces discours (que vous qualifiez arbitrairement d'abusif) **ne se préoccupent pas de devoir gouverner le pays**. Voilà qui devient plus politique ! Mais qu'entendez-vous par là ? Voulez vous dire que ces candidats pluriels n'ont pas de programme, ou plutôt signifiez-vous par là qu'ils ont des programmes ne correspondant pas à l'idée que vous vous faites de la façon dont il faudrait gouverner la France. ?

Peut-être même voulez-vous dire qu'ils ont des programmes, mais pas des programmes de **gouvernement** ?

Vous est-il venu à l'esprit que certains de ces programmes, d'ailleurs, ne parlent pas de la façon de gouverner, c'est à dire de diriger, ou c'est à dire, encore, de la façon pour l'Etat d'exercer un pouvoir coercitif sur les citoyens et, donc, d'établir un rapport de maître à sujet, mais que certains de ces programmes peuvent parler d'une autre conception des rapports entre l'Etat et le citoyen, qui ne se qualifie pas par le mot de **gouverner**, mais par le mot de **servir**, prônant ainsi un **Etat-Serviteur** en lieu et place d'un **Etat-Tout-Puissant** ?

En bref, qui êtes-vous, pour vous arroger le droit d'être dépositaire de la seule conception recevable de l'Etat ?

=====
Est ce que la communication sur les réseaux sociaux favorise le bien commun ?

=====
Etrange question, que nous pourrions par ailleurs, décliner de différentes façons. Par exemple : est-ce que la communication sur les grands médias de masse, qui appartiennent tous à une dizaine de grands groupes familiaux les plus fortunés de France favorise le bien commun ? Ce qui paraît certain, en revanche, c'est que la communication orchestrée par ces grands médias favorise le bien de ses propriétaires en fabricant du temps de cerveau disponible pour la vente d'espace publicitaire, selon la **célèbre formule de Patrick Le Lay, ex-PDG du groupe TF1 dans son livre de 2004, Les Dirigeants face au changement** en écrivant : « *Ce que nous*

vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. » Or, « pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible ». L'enjeu de la télévision n'est que cela. Les programmes de la télé ne servent donc qu'à préparer, à façonner la disponibilité, monnayable, de l'attention du spectateur. Nous sommes bien loin de la favorisation du bien commun, et il est probable, de ce point de vue que les réseaux sociaux en sont plus proche, contrairement à ce que, M. le maire, vous affirmez imprudemment.

=====
Est ce que la remise en cause de tout le système apporte une solution à tous les problèmes ? Je ne le pense pas.

=====
Passons sur votre technique issue de la méthode Coué qui consiste à juxtaposer à une question une réponse péremptoire censée prouver que la question initialement posée n'a pas lieu de l'être. Outre que vous faites preuve de mauvaise foi en parlant de nos « solutions », terme que nous n'employons jamais, nous vous suggérons de vous référer au lieu d'Emile Coué à Albert Einstein qui disait qu'on ne résout pas un problème avec le mode de pensée qui l'a créé.

De ce point de vue, et en reprenant votre souci d'apporter une solution à **tous** les problèmes, cette solution ne pourra pas venir du mode de pensée qui les a créés, et que vous semblez ne pas vouloir contester. Par conséquent à la question que vous posez : **Est ce que la remise en cause de tout le système apporte une solution à tous les problèmes ?** et à laquelle vous répondez : « Je ne le pense pas », nous, nous répondrons que la remise en cause globale des fondement du système est la seule façon d'avoir une petite chance de faire face aux graves problèmes que ce système a créé et qui vont s'amplifier à très court terme.

=====
Je constate un repli sur des exigences personnelles avec un oubli total des impératifs collectifs.

=====
Après la caricature de notre pensée, voici maintenant la calomnie.

Où avez-vous vu ou lu, dans notre Programme : **un repli sur des exigences personnelles ?** De quelles exigences personnelles parlez-vous ?

Où avez-vous vu ou lu, dans notre Programme : **un oubli total des impératifs collectifs** ? N'avez vous donc pas lu, dans notre programme, une extension considérable de la gratuité des services publics, ainsi que la gestion collective de pans entiers de l'économie.

Soit vous n'avez pas lu notre programme et vous inventez, soit vous l'avez lu et vous mentez

=====
La recherche du compromis est pourtant la meilleure solution démocratique.

=====
Tout dépend de la définition que vous avez de la démocratie et du degré de pondération que vous mettez dans la notion de compromis. N'oubliez pas qu'à la frontière de compromis, il y a compromission. Où se situe très exactement cette frontière pour vous ? Sur ces deux points, et afin de vous éclairer dans l'attente d'une hypothétique réponse, nous vous donnons notre position sur ces deux notions.

Nous ne sommes pas contre la recherche du compromis, tant que celui-ci est librement consenti par les parties et ne résulte pas d'une démission sous la contrainte

Concernant votre expression : la meilleure solution démocratique, et si **solution** est pris au sens de **décision** nous dirons ceci : il n'existe pas de bonne ou de mauvaise décision a priori, il n'existe que des décisions légitimes ou des décisions illégitimes. Et une décision légitime, c'est une décision prise selon une procédure démocratique, c'est à dire par l'expression directe de la pluralité des citoyens, et pas selon une procédure oligocratique, c'est à dire par la volonté d'un groupe restreint, voire d'une personne seule, comme c'est parfois et même assz souvent le cas dans les conseils municipaux

=====
Je déclinerai donc toutes les demandes d'entités dans l'incapacité de gouverner notre pays. Je pense que c'est votre cas.

=====
Qui êtes-vous et sur quoi vous basez vous pour décider, à vous tout seul et du haut de votre mairie ordinaire, que nous sommes dans l'incapacité de gouverner notre pays ? Nous vous donnerons toutefois raison sur un point, que nous avons d'ailleurs déjà soulevé : ce point de consensus c'est : notre

volonté de ne pas gouverner au sens où vous l'entendez, mais de gérer une entité collective au service du peuple et non pas une entité exerçant son pouvoir sur lui

=====
Je considère donc, aujourd'hui, que les citoyens de ce pays doivent choisir un projet de gouvernement en limitant les revendications individualistes ou restreintes.

=====
Voici que vous renchérissez sur cette affaire de **revendications individualistes ou restreintes**, faisant suite à ce que vous nommez le **repli sur des exigences personnelles**, postures imaginaires qui semblent constituer une véritable obsession pour vous. Mais de quoi voulez vous donc parler ? Où avez-vous donc lu dans les 138 pages de notre Programme pour une société de l'après croissance, que voici, une seule revendication individualiste ou restreinte ? Un quelconque repli sur des exigences personnelles ? Vous parlez tout simplement de choses qui n'existent pas dans notre programme, ni dans nos différentes publications écrites ou vidéo.

=====
Je m'interroge dans votre programme sur le financement des besoins essentiels alors que vous prônez la baisse de l'activité globale. J'entends tout le temps des besoins supplémentaires à financer très souvent par des fonds publics.

=====
Le système d'argumentation mensonger, largement utilisé par les praticiens de la politique politicienne dont vous faites manifestement partie, atteint ici son summum lorsque vous écrivez pour terminer : *Je m'interroge dans votre programme sur le financement des besoins essentiels alors que vous prônez la baisse de l'activité globale,*

Alors que, dans notre programme, vous ne trouverez pas une seule ligne « prônant » la baisse de l'activité globale. Il est probable, sur ce point, votre niveau de connaissance de la langue française ne vous permet pas de faire la différence entre le verbe « prôner » et le verbe « annoncer ».

Car, ce que nous disons, et votre défaut de compréhension nous donne ici l'occasion de le préciser, c'est que la baisse de l'activité globale, comme vous dites, est **inéluçtable** de par la simple application des lois de la

physique, et que nous ne la prônons pas, mais nous disons qu'elle interviendra quoi qu'on fasse, qu'elle est même inscrite dans la trajectoire de la croissance, depuis son début aux alentours des années 1850.

Non, M. Le maire, nous ne « prônons » pas la décroissance. Car prôner la « décroissance » signifierait que nous voulons peser sur le pouvoir politique pour qu'il fasse décroître volontairement l'économie. Ce n'est pas ce que nous faisons !

Et même plus, non seulement nous ne prônons pas la décroissance forcée par le biais des instances politiques, mais nous dénonçons ceux qui le préconisent, comme Mme. Delphine Batho par exemple en les qualifiant, tout simplement d'imposteurs, car ils parlent d'une fausse décroissance.

Parce que la question essentielle n'est pas de savoir si on est pour ou contre la décroissance, si on la prône ou pas, comme vous dites, mais c'est de savoir comment nous allons nous pouvoir adapter l'organisation de la collectivité à un mode de faire valoir qui décroît inéluctablement. Vous voyez que la différence est de taille.

Et même encore mieux, M. le maire, écoutez bien cela et ne le gardez pas pour vous : il est probable que, si notre Mère Nature nous avait doté de ressources naturelles énergétiques et minérales indéfiniment renouvelables, et si la physique, notamment par l'intermédiaire du deuxième principe de la thermodynamique énonçant la loi de l'entropie n'était pas ce qu'elle était,

Eh bien, il est probable que nous ne nous poserions pas ce genre de question, et il est même possible, mais toutefois pas certain, que nous puissions ne pas être contempteur de la croissance. Mais tout ceci n'est que pure conjecture et ne concerne pas notre propos actuel.

Quant à votre référence à notre programme en ces termes : *Je m'interroge dans votre programme sur le financement des besoins essentiels, J'entends tout le temps des besoins supplémentaires à financer très souvent par des fonds publics.*

elle confirme définitivement et de façon éclatante votre mauvaise foi, car nous ne pouvons imaginer qu'un élu de la république puisse faire, de bonne foi, un tel contre sens interprétatif à la lecture d'un programme politique qui précisément ne mise plus sur un système chargé d'organiser la déresponsabilisation du citoyen face à un Etat-Providence et tout-puissant

Mais, bien au contraire, pose les bases d'un Etat qui deviendrait le Serviteur d'un citoyen devenu, lui, enfin adulte et responsable.

Bien à vous